# FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

Autres moyens d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : Assainisseur pour les mains

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Performance Food Group

12500 West Creek Parkway Richmond, Virginia USA 23238

1-804-484-7700

Informations relatives aux

soins d'urgence

833-571-1403

Date d'émission : 07/27/2020

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## **Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3 Irritation occulaire : Catégorie 2B

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

Entreposage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des

911337-03 1 / 9

# FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

## **SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

 éthanol
 64-17-5
 10 - 30

 Propane-2-ol
 57-55-6
 1 - 5

 Mirataine CB
 86438-79-1
 1 - 5

 solamine
 121-54-0
 1 - 5

# **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Risque d'incendie

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. La distance de retour de flamme peut être considérable. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des

concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les

zones en contrebas.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection personnelle.

911337-03 2 / 9

## FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

spécial pour les pompiers

Méthodes spécifiques d'extinction

: Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Enlever toute source d'allumage. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.

Conditions de stockage sures : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Garder dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart des agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 5 °C à 30 °C

# SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
ethanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m3	OSHA Z1
Propylene glycol	57-55-6	TWA	10 mg/m3	AIHA WEEL

Mesures d'ordre technique

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

# Équipement de protection individuelle

911337-03 3/9

# FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

## **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : clair, incolore

Odeur : d'alcool pH : 8.5 - 9.5

Point d'éclair : Donnée non disponible
Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.98 - 1.0 Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

911337-03 4 / 9

# FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

: Chaleur, flammes et étincelles. Conditions à éviter

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

## **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies

possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

#### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les Peau

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

#### Évaluation de l'exposition humaine

: Rougeur, Irritation Contact avec les yeux

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

**Toxicité** 

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 5.4 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Toxicité cutanée aiguë

911337-03 5/9

# FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

# **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: Donnée non disponible : Donnée non disponible

Toxicité pour les algues

Composants

: Donnée non disponible

Toxicité pour les poissons

: éthanol

96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): > 100 mg/l

Propane-2-ol

96 h CL50: > 10,000 mg/l

solamine

96 h CL50 Poissons: 0.28 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: Propane-2-ol

48 h CE50: 18,340 mg/l

solamine

48 h CL50: 0.0059 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues Propane-2-ol

96 h CE50: 19,000 mg/l

solamine

96 h CE50 Chlorella pyrenoidosa: 0.67 mg/l

911337-03 6/9

# FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

## Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la

réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

# **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

# Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

## **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

## Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

911337-03 7 / 9

# FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

## Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

# California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation ne s'applique pas à ce produit.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

En conformité avec les inventaires

#### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

## Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

## Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

# Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

#### Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

# Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

## Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

# Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

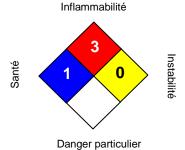
En conformité avec les inventaires

# **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

911337-03 8 / 9

# FIRST MARK FOAMING INSTANT HAND SANITIZER

#### NFPA:



#### HMIS III:

SANTE	1
INFLAMMABILITE	3
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 07/27/2020

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

911337-03 9 / 9